



Déclarations et Discours

N° 78/5

L'ONU DOIT S'ADAPTER À LA COMPLEXITÉ MOUVANTE DU PRÉSENT

Discours prononcé par M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, à la XXXIII^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, 26 septembre 1978).

Après avoir critiqué, l'an dernier, certaines méthodes de cette Assemblée, je reste convaincu qu'il nous faut agir et dialoguer de façon que nos ressortissants comprennent notre rôle et que nos décisions leur inspirent confiance. Je ne veux pas dire que nous devrions nous entendre sur tout, ou même tenter de tout régler. Il me semble au contraire que nous devrions prévoir un ordre du jour qui nous permette de nous concentrer sur les grands objectifs de l'ONU et non sur les sujets qui font manchette.

Je me réjouis de voir que le Secrétaire général ait repris certaines de ces idées dans son rapport annuel. Mais il souligne également que la poursuite d'objectifs de portée mondiale doit l'emporter sur les "préoccupations nationalistes". Je tiens à vous assurer que le Canada considère lui aussi l'ONU comme une tribune internationale essentielle à la poursuite d'importants objectifs mondiaux.

Deux problèmes internationaux dont la solution nous échappe depuis plus de 30 ans ont maintenant atteint une phase cruciale: au Moyen-Orient, les perspectives de paix sont meilleures et il est toujours permis d'espérer un règlement internationalement acceptable de la question namibienne. Mais les semaines et les mois à venir exigeront sagesse, patience, courage et modération si l'on veut que se concrétisent les plus grands espoirs de millions d'être humains.

Namibie

Il y a 18 mois, mes collègues des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la République fédérale d'Allemagne et moi-même concertions nos efforts pour obtenir un règlement de la question namibienne acceptable sur le plan international. Depuis lors, des progrès considérables ont été réalisés. Des négociations difficiles et l'intervention personnelle de certains ministres des Affaires étrangères à des moments clefs du processus de négociation ont montré ce que l'on peut accomplir lorsque la volonté politique et la détermination de réussir sont appliquées à des problèmes apparemment insolubles. Après une année de discussions et une étude approfondie de tous les aspects de la question, les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité ont pu préparer un plan modéré, que j'ai eu le privilège de présenter à la session extraordinaire de l'Assemblée le 25 avril.

Je pouvais alors, par la même occasion, annoncer l'acceptation du plan par l'Afrique du Sud. En juillet, la SWAPO acceptait à son tour le plan occidental et nous pouvions dès lors, avec l'entière collaboration des parties et le soutien actif des États africains
